

BARLIER

I M M O B I L I E R



**Barème des honoraires de
nos différents services**

TRANSACTION

Au 13 janvier 2025

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Mandat Property - Honoraires à charge ACQUEREUR TTC en % du Prix de Vente

Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur de 20%. Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les mandats de recherche sont également concernés.

Forfait Garages, parkings	Forfait de 3000 €
Jusqu'à 50.000€	Forfait de 5000 €
Entre 50.0001 € à 100.000€	Forfait de 7000 €
Entre 100.001€ et 200.000€	6,67 % HT soit 8,00 % TTC
Entre 200.001€ et 250.000€	5,83 % HT soit 7,00 % TTC
Entre 250.001€ et 300.000€	5,00% HT soit 6,00 % TTC
Entre 300.001€ et 500.000€	4,58 % HT soit 5,50 % TTC
Au-delà 500.001€	4,16 % HT soit 5,00 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Dans le cas où un mandat serait signé avec un promoteur immobilier pour de la vente de lots neufs ou dans le cas où l'agence notifie un congé pour vente pour le compte d'un vendeur, les honoraires d'agence seront à la charge du VENDEUR.

En cas de découpage foncier, de mise en copropriété ou de vente viagère, les honoraires applicables pour les lots en question seront de :

6,67 % HT soit 8,00 % TTC

Pour la vente de terrains à bâtir

7,50 % HT soit 9,00 % TTC

Vente d'immeubles professionnels, commerciaux et industriels, fonds de commerce et cession de bail, les honoraires applicables seront de :

7,50 % HT soit 9,00 % TTC

Pour les estimations immobilière (avis de valeur), avenant bail et/ou autres documents administratifs, les honoraires applicables seront de :

208,33 € HT soit 250,00 € TTC

GESTION LOCATIVE

Au 13 janvier 2025

LOCATIONS IMMOBILIERES

Dans la limite de 10€/m2 pour la visite, constitution du dossier et signature du bail en zone tendue et 8€/m2 en zone non-tendue et 3€/m2 pour l'état des lieux comme prévu par la loi.

Liste des communes de la zone tendue de l'Eurométropole du Bas-Rhin : Achenheim, Bischheim, Eckbolsheim, Eschau, Fegersheim, Hœnheim, Illkirch-Graffenstaden, Lampertheim, Lingolsheim, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Ostwald, Plobsheim, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg tous secteurs, , Vendenheim, Wolfisheim

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Visites		
Constitution du dossier, Signature du bail	10,00€ /m2	10,00€ /m2
Etat des lieux	3,00€ /m2	3,00€ /m2

Les honoraires d'entremise et négociation sont facturés au bailleur et correspondent à **1% du loyer annuel charges comprises**.

Pour les locations de **bureaux professionnels et commerces**, les honoraires de location prévus sont de :
Montant de 2 loyers mensuels HC

Pour la rédaction d'un bail relatif à **un parking ou un garage**, les honoraires forfaitaires pour la visite et la rédaction du bail seront de **125,00€ HT soit 150,00€ TTC**.

ADMINISTRATION DE BIENS

Mandat Simply - Honoraires 7,00% HT des sommes encaissées, soit 8,40% TTC

Ce tarif inclut l'ensemble des tâches courantes nécessaires à l'administration générale du bien pour le suivi technique, administratif, financier et/ou contentieux.

Option Assurance Garantie des Loyers Impayés et Dégradation Immobilière : 2,80% TTC

Aucune prestation n'est facturée en supplément hormis :

Honoraires de suivi de travaux ne relevant pas de travaux courant : 6,00% TTC

Représentation en assemblée générale : 120,00€ TTC

Gestion d'un dossier contentieux hors GLI : 350,00 € TTC